

28.09.2009 – 09:24 Uhr

Primes-maladie 2010: Quelles hausses pour quelles primes?

Lausanne (ots) -

Comment les assurés doivent-ils interpréter les hausses annoncées? 8.1%, 13.2%, 14.3%, ...

Suite à une analyse détaillée des primes-maladie 2010 basée sur les données provisoires de 51 assureurs, représentant plus de 85% des assurés, le site comparateur bonus.ch relève de fortes variations de primes pouvant dépasser les 40%.

A la fin de cette semaine, l'OFSP va annoncer une hausse entre 8 et 9% des primes. Cependant, cette estimation n'est représentative que pour 35% des assurés. Cette dernière est basée sur les primes concernant la franchise 300 pour les adultes avec un modèle d'assurance traditionnel.

En tenant compte de toutes les tranches d'âge, franchises et modèles d'assurance, la hausse effective et représentative pour tous les assurés se situera entre 13 et 14%.

Quelle est la probabilité pour un assuré de subir une hausse plus importante que les moyennes annoncées?

Globalement, c'est 130'000 primes qui subissent une hausse en dessus des moyennes.

Pour l'ensemble de la Suisse, pour les adultes avec une franchise de 300 avec le modèle d'assurance traditionnel, c'est 36% des primes 2010 qui subissent une augmentation de plus de 10%. Pour la franchise de 2500, cela concerne 71% des primes.

Pour les cantons romands, concernant la franchise de 300, le nombre de primes augmentant de plus de 10% est de 27%. Pour la franchise de 2500, même constat que pour l'ensemble de la Suisse avec plus de 73% de primes se situant en dessus de 10% de hausse.

Pour les principaux cantons alémaniques, franchise 300, c'est 41% des primes qui se situent en dessus d'une augmentation de plus de 10%. Pour la franchise 2500, le nombre de primes en dessus d'une hausse de 10% est supérieur au pourcentage national avec plus de 79%.

Cette année, on constate des écarts importants de variations de primes. Concernant les adultes, pour les cantons romands, les primes évoluent entre -15% et +56%. Pour les principaux cantons alémaniques, ces écarts sont encore plus prononcés avec une variation de primes entre -16% et +163%.

Pas de miracle pour cette année, les mesures politiques tardives pour réduire les coûts n'auront aucun effet sur les primes 2010. Les assurés doivent se préparer à agir afin de réduire la charge des primes d'assurance-maladie sur leur budget familial.

Avec une hausse cinq fois plus importante qu'en 2008, bonus.ch estime que le nombre d'assurés qui vont changer d'assureur sera historique avec un mouvement de plus de 15%.

Afin d'aider chaque personne à changer facilement de caisse-maladie, le site comparateur met gratuitement à disposition des aperçus de primes par canton, ville, caisse-maladie ainsi que des conseils pour changer facilement d'assureur. Les assurés peuvent également trouver des vidéos explicatives pour les guider dans leurs démarches.

Tableaux et graphiques détaillés:

http://www.bonus.ch/Donnees/News-Sources/2009/Pdf/hprimes280909stats_FR.pdf

Contact:

bonus.ch S.A.
Monsieur Patrick Ducret
Directeur
Ch. de Rovéréaz 5
1012 Lausanne
Tél.: +41/21/312'55'91
E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100590660> abgerufen werden.